



## Communiqué de presse

Montpellier, le 30 juillet 2021

### LA REGION OCCITANIE ET L'ECO-ORGANISME APER SE MOBILISENT POUR RETIRER UNE TRENTAINE D'EPAVES DU LEZ

**Cet été, la Région Occitanie et l'éco-organisme APER ont engagé une vaste opération de nettoyage du Lez sur la commune de Palavas-Les-Flots dans l'Hérault, pour retirer, déconstruire et recycler une trentaine d'épaves de bateaux de plaisance.**

Créé par la **Fédération des industries nautiques** et agréé par l'Etat, l'**APER** (Association pour la Plaisance Eco-Responsable) **est l'éco-organisme national** en charge du traitement des bateaux de plaisance en fin de vie. Depuis son entrée en activité en septembre 2019, près de 3 000 bateaux ont déjà été pris en charge dans les 26 centres APER et ont été recyclés dans le strict respect de l'environnement. Il s'agit d'une filière unique en Europe.

Si les propriétaires de vieux bateaux peuvent désormais s'en débarrasser facilement en se rendant sur le site [www.recyclermonbateau.fr](http://www.recyclermonbateau.fr) de l'APER, qui prend en charge et finance leur déconstruction, de plus en plus de collectivités se saisissent de la problématique des bateaux abandonnés et des épaves qui polluent visuellement les littoraux et les eaux intérieures.

C'est le cas de la **Région Occitanie** qui a décidé de se mobiliser sur la problématique des bateaux épaves, et d'agir afin de mettre fin à la pollution à la fois des eaux et des paysages des rives du Lez.

Cette opération, pilotée par la Région Occitanie, est organisée en collaboration étroite entre les services de VNF (Voies Navigables de France) et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, qui ont apporté un soutien technique pour le recensement et l'identification des bateaux épaves.

L'enlèvement et le transport des épaves a nécessité l'intervention des équipes techniques de la Région, qui a mobilisé à cette occasion d'importants moyens (grue, camion, bateau, scaphandriers).

En lien avec l'APER, **un premier lot d'une vingtaine d'épaves**, identifiées comme déchets, a été retiré au cours du mois de juillet. Elles ont ensuite été acheminées vers le partenaire agréé de l'APER à Montpellier, l'entreprise **EPUR**, spécialisée dans le traitement et la valorisation de déchets.

Cette opération se poursuivra à la rentrée avec le retrait du reste des bateaux, qui nécessitent une déchéance de propriété avant leur prise en charge par la filière.

Face au succès de cette opération, le dispositif pourrait être dupliqué sur d'autres territoires de la région, et les autres Régions confrontées au même problème seront incitées à se rapprocher de l'APER.

*« Sur les bords du Lez, l'opération de retrait d'épaves, qui a mobilisé les équipes portuaires de la Région, s'inscrit à la fois dans notre stratégie de développement de l'économie circulaire et dans le cadre du Plan Littoral 21, dont les axes d'intervention concernent tout autant une démarche de protection des milieux maritimes et littoraux, que le soutien à la filière du nautisme à l'origine de cette démarche exemplaire. Le retrait des bateaux abandonnés ou qui sont dans un état vétuste, permettra de lutter contre la pollution des eaux du Lez, de faciliter et d'améliorer la navigation à Palavas-les-Flots des plaisanciers »* a notamment déclaré Carole Delga présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, suite au retrait des premiers bateaux.

*« La problématique des bateaux abandonnés et des épaves est un sujet prioritaire pour notre filière. Nous sommes très heureux d'apporter le soutien opérationnel de l'APER à cette opération de nettoyage du Lez au côté de la Région, que nous remercions de sa mobilisation. Une fois retirés, les bateaux sont pris en charge par notre éco-organisme, qui organise et finance leur déconstruction et leur valorisation. Nous invitons l'ensemble des collectivités et Régions à se rapprocher de notre éco-organisme pour mener de telles actions sur leur territoire »* souligne Jean-Paul Chapeleau, Président de l'APER.

#### ■ Contact presse :

##### Région Occitanie

Gwenaëlle Hatton : [gwenaelle.hatton@laregion.fr](mailto:gwenaelle.hatton@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 98 71 - Port. : 06 45 53 74 09  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

##### APER

[www.recyclermonbateau.fr](http://www.recyclermonbateau.fr) - [contact@aper.asso.fr](mailto:contact@aper.asso.fr) - Tél : 01 44 37 04 02